

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE
Soixante-neuvième session
Le Caire (Égypte), 10-13 octobre 2022**

Octobre 2022

**L'APPROCHE RÉGIONALE DE LA DÉCENNIE D'ACTION
POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, 2021-2030**

Objectifs de la réunion

Le 10 octobre 2022, une session technique se tiendra sur l'approche régionale de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030.

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- présenter le contexte mondial actuel, notamment la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, son Plan mondial et la Déclaration politique 2022 de la Réunion de haut niveau sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale ;
- fournir une vue d'ensemble de la situation régionale relative à la sécurité routière, aux efforts déployés et aux enseignements tirés au cours de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 ;
- mettre en évidence le rôle clé du secteur de la santé dans la prévention et la maîtrise des traumatismes dus aux accidents de la circulation dans le contexte d'une action multisectorielle plus large ; et
- rechercher un consensus sur un projet de cadre régional stratégique pour le système de sécurité routière en tant qu'instrument clé pour opérationnaliser le Plan mondial pour la nouvelle décennie dans les pays de la Région.

Contexte

Les traumatismes dus aux accidents de la circulation continuent de constituer une préoccupation de santé publique et de développement grave aux niveaux mondial et régional. Les données des Estimations sanitaires mondiales 2019 ont révélé que ces traumatismes représentent l'une des principales causes de décès, en particulier chez les 5-59 ans, et la principale cause de décès chez les 15-29 ans dans la Région OMS de la Méditerranée orientale. Ces chiffres viennent corroborer les conclusions du Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde pour l'année 2018, qui montrent que les traumatismes dus aux accidents de la circulation constituent un problème pour tous les pays de la Région, quel que soit leur niveau de revenu. Bien que les pays à revenu intermédiaire représentent plus de 80 % des décès dus aux accidents de la circulation de la Région, les pays à revenu élevé – contrairement à la tendance mondiale – ont un taux global d'accidents de la circulation mortels plus élevé que celui de leurs voisins moins riches. Ce taux de mortalité est trois fois plus élevé que le taux moyen enregistré par les pays à revenu élevé à l'échelle mondiale.

Dans la continuité des efforts mondiaux visant à s'attaquer à ce grave problème de santé publique et de développement, la résolution A/RES/74/299 de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2020 a proclamé une seconde Décennie d'action pour la sécurité routière (2021-2030) après la fin de la première décennie de ce type (2011-2020). Il s'agit de l'une des rares fois où l'Assemblée générale a mis en lumière le même problème pendant deux décennies consécutives, et compte tenu de l'importance majeure accordée à la pandémie de COVID-19 au cours des deux dernières années, une telle reconnaissance est exceptionnelle.

Comme demandé dans la résolution A/RES/74/299, un plan mondial pour la nouvelle décennie a été élaboré par l’OMS, les commissions des Nations Unies et les partenaires en s’inspirant de l’approche du « système sûr » et en intégrant la sécurité routière dans les programmes d’action politique pertinents. Le Plan mondial lancé en 2021 a pour but d’inspirer et de guider l’élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux adaptés aux contextes locaux, qui s’appuient sur les efforts déployés et les enseignements tirés au cours des 10 dernières années.

Au niveau régional, l’OMS a lancé le Plan mondial en novembre 2021 et a mis au point un guide pour documenter et passer en revue les efforts nationaux mis en œuvre au cours de la première décennie afin d’éclairer les mesures à prendre au cours de la nouvelle décennie. Le projet de cadre pour un système régional de sécurité routière, élaboré précédemment en consultation avec les pays de la Région, a également été révisé afin d’être aligné sur le nouveau Plan mondial, et fait actuellement l’objet d’un examen collégial avant son approbation. En juillet 2022, une Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la sécurité routière a été organisée sur le thème « L’horizon 2030 pour la sécurité routière : garantir une décennie d’action et de résultats ».

On ne saurait surestimer l’importance d’une amélioration de la sécurité routière pour la santé publique et le développement dans tous les pays de la Région, notamment par la contribution qu’elle apporte à la protection de la santé et de la sécurité des groupes d’âge des jeunes. L’engagement mondial renouvelé en faveur de la sécurité routière, qui se reflète dans la nouvelle Décennie d’action pour la sécurité routière 2021-2030, les instruments régionaux et mondiaux déjà élaborés, et la dynamique croissante à haut niveau constituent des évolutions particulièrement importantes pour la Région. Il existe désormais une opportunité de tirer parti des réalisations et des enseignements des 10 dernières années et de mobiliser le niveau d’engagement nécessaire pour prendre des mesures.

Enjeux pour la Région

Le lancement de la seconde décennie et la dynamique mondiale croissante pour améliorer la sécurité routière ont coïncidé avec la pandémie de COVID-19 qui a affecté tous les aspects de la vie des personnes, y compris leur mobilité. Alors que les gouvernements se concentraient sur la riposte à la pandémie, d’autres priorités (dont la sécurité routière) ont inévitablement été réduites. Les pays de la Région de la Méditerranée orientale et des autres régions ont connu des retards dans les mesures de sécurité routière, par exemple en ce qui concerne la législation et la mise en œuvre des infrastructures prévues. En outre, une attention moins importante a été accordée aux campagnes de changement de comportement et de sensibilisation à court et à long terme.

Cependant, les populations continuent à se déplacer en utilisant des modes de transport motorisés et non motorisés et les accidents continuent de causer des morts sur les routes. Au moment où la Région bascule dans l’ère postpandémique, il faudra soutenir les efforts collectifs en faveur de la sécurité routière à tous les niveaux. Pour reconstruire en mieux, il faut redonner la priorité à la sécurité routière, en tirant les enseignements de la première Décennie d’action pour la sécurité routière.

Résultats escomptés

- L’avènement de la Décennie d’action pour la sécurité routière 2021-2030 donne l’opportunité de plaider en faveur de la nécessité cruciale de traduire les initiatives mondiales en actions au niveau des pays, avec la participation pleine et active du secteur de la santé dans le contexte d’approches multisectorielles plus larges.
- Il convient également de saisir l’occasion pour mobiliser une adhésion et un soutien de haut niveau en faveur du renforcement du rôle et de la gestion du secteur de la santé dans la lutte contre les

traumatismes dus aux accidents de la route – non seulement en termes de riposte, mais aussi de prévention et d’orientation des interventions par les secteurs non sanitaires. À cet égard, l’adoption d’une approche systémique sera essentielle pour prendre en compte les liens et les synergies entre les programmes et initiatives pertinents de promotion de la santé et du bien-être, tels que ceux qui traitent du changement climatique, de la santé environnementale et de la nécessité des Villes-santé.

- Il est prévu que cette réunion technique préliminaire au Comité régional stimule elle-même la réflexion collective des participants au Comité régional sur la meilleure façon de traduire les initiatives mondiales et régionales en actions concrètes sur le terrain fondées sur des approches bien structurées et systémiques.